

M. WINCH: J'espère, monsieur Sellar, que vous nous expliquerez ce paragraphe très clairement, car il semble qu'il s'agit d'une situation assez particulière sur laquelle il faut attirer l'attention et qui doit donc être parfaitement comprise.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, page 15, paragraphe 55, "Financement d'un don de blé".

Le TÉMOIN: Voici les faits, messieurs. Il y a eu une inondation très sérieuse au Pakistan et on a estimé que le gouvernement du Canada devait faire sa part pour soulager les habitants de ce pays. La question a été soumise au cabinet et il a été décidé que le peuple canadien ferait quelque chose.

Le Parlement ne siégeait pas à ce moment-là et il a donc été décidé de financer cette assistance au début en imputant la dépense sur les crédits du Plan de Colombo. Voilà où l'argent a été pris. La Commission canadienne du blé a été chargée d'acheter le blé et de l'expédier.

La Commission canadienne du blé a fait les achats et je crois que presque toutes les expéditions avaient été faites avant la fin de novembre. Je peux me tromper mais c'est quelque chose comme ça. Le paiement a été imputé sur les crédits du Plan de Colombo. L'argent du Plan de Colombo est destiné à aider à l'expansion économique des pays du Sud-est de l'Asie.

Le blé destiné à la consommation ne sert pas à l'expansion économique d'un pays, il sert à soulager la faim. Le gouvernement a reconnu ce fait et, en temps et lieu, il a voté des crédits destinés à payer l'achat de ce blé. Mais la façon dont la discussion s'est déroulée peut avoir laissé aux députés l'impression que le blé n'avait pas encore été acheté à ce moment-là. C'est pourquoi j'ai mentionné le fait. Tout est parfaitement régulier maintenant.

*M. Murphy:*

D. Un fait de ce genre s'est-il présenté de nouveau? A-t-on agi de la même façon en d'autres circonstances?—R. Le fait s'était déjà présenté auparavant et nous savons tous qu'il y a eu des articles dans les journaux à ce sujet, mais rien de ce genre n'a paru dans les comptes que j'ai eus à vérifier.

*M. Winch:*

D. C'est justement le point où je voulais en venir. J'ai remarqué que vous avez dit que c'est la deuxième fois qu'un fait du genre se produit et, vu que vous avez insisté sur ce point, je conclus que vous n'approuvez pas cette manière d'agir.—R. La fois précédente, il s'agissait d'un don à l'Inde, alors qu'une famine sévissait dans ce pays il y a trois ou quatre ans. J'en ai alors parlé dans mon rapport et dans ce cas le montant était resté à la charge du Plan de Colombo.

*M. Murphy:*

D. Vous dites que le gouvernement n'a pas remboursé le montant au Plan de Colombo?—R. La dernière fois il l'a remboursé, mais pas la fois précédente.

*M. Pickersgill:*

D. N'est-il pas vrai, monsieur Sellar, je n'en suis réellement pas certain, que, dans le premier cas, le gouvernement de l'Inde a fourni des fonds en échange de ce don, de sorte que la somme donnée par le Plan de Colombo a eu le même effet que si elle avait servi à l'expansion économique?—R. C'est exact. Mais le gouvernement n'a jamais eu de rapport au sujet de l'emploi des fonds qui auraient été fournis en échange. Il y a eu une entente, je l'admets, mais nous n'avons jamais été avisés que ces fonds avaient servi à l'expansion économique.